



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 14/02/12

Reçu en Préfecture le : 15/02/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 13 février 2012
D - 2012/10

Aujourd'hui 13 février 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Anne WALRYCK (présente jusqu'à 16h50)

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Sylvie CAZES, Madame Constance MOLLAT, Madame Sarah BROMBERG, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON

Utilisation de l'image d'un enfant. Campagne de promotion de la Ville été 2009. Recours des parents devant le Tribunal administratif. Autorisation à défendre.

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En partenariat avec l'office de tourisme, la Ville de Bordeaux a mené une campagne de promotion sans caractère commercial du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009.

Dans ce cadre, la Ville a utilisé une photographie, achetée à un des photographes professionnels qu'elle fait régulièrement intervenir, représentant un mineur, sur une affiche publicitaire.

Par requête enregistrée au greffe du Tribunal administratif le 1^{er} septembre 2011, les parents du jeune concerné, demandent la condamnation de la Ville en réparation du préjudice qu'avait subi leurs fils du fait de l'utilisation sans autorisation de son image. Ils réclament la cessation de cette utilisation ainsi que le versement d'un minimum de 10 000 euros de dommages et intérêts.

Dans ces conditions, il apparaît nécessaire de protéger les intérêts de la Ville dans cette affaire.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à défendre à cette affaire devant le Tribunal administratif et devant toutes les juridictions compétentes, et en cas de besoin, à agir aussi bien qu'à défendre jusqu'à parfait règlement du litige y compris l'exercice de toutes les voies de recours.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 13 février 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Hugues MARTIN